

Les haltes équestres en Alsace

***Développer l'accessibilité des cavaliers
aux sites touristiques et aux lieux de restauration***



Une des problématiques du cavalier randonneur est de trouver une aire de pique-nique ou un restaurant pour la pause de midi où il pourra attacher son cheval facilement et en toute sécurité. De nombreuses aires de repos sont déjà bien aménagées en matière d'accueil des randonneurs à pied (abris, table de pique-nique, poubelles) dont nous profitons également, mais seules quelques aires (très rares) sont dotées de barres d'attaches. Il en est de même pour les restaurants, auberges ou sites touristiques (châteaux, chapelles, points remarquables...).

La plupart du temps le cavalier peut attacher son cheval à un arbre ou tirer une ligne d'attache entre 2 arbres à proximité, mais cela n'est pas toujours possible, en fonction de la configuration du terrain et de l'état de la végétation environnante. Et même si cela est possible, une barre d'attache solide et aménagée est toujours plus appréciable.

Le projet

L'Alsace est dotée d'un réseau d'itinéraires équestres très dense (plus de 2700 km d'itinéraires). Les itinéraires relient les différents gîtes équestres entre eux, distants en moyenne de 20 à 30 km. La problématique redondante de chaque randonneur sur ces itinéraires est la recherche d'un endroit approprié pour la pause de midi. En Alsace nous avons la chance de disposer de nombreuses aires de pique-nique dans les Vosges. Les cavaliers attachent alors leurs montures aux arbres, mais cela n'est pas toujours possible, ou pas toujours dans de bonnes conditions de sécurité, que ce soit pour les chevaux ou pour les autres usagers de la forêt.

C'est donc suite à cette problématique de terrain que le CRTE Alsace s'est naturellement lancé dans ce grand chantier qui consiste à équiper des sites avec des barres d'attache, permettant l'attache sécurisée des chevaux et ne gênant pas le passage des autres usagers.

Qu'est-ce qu'une halte équestre ?

Une halte équestre se compose d'une ou 2 **barres d'attaches** de 3m de long, équipée d'anneaux d'attache et située dans une zone permettant l'attache des chevaux en toute sécurité et ne gênant pas le passage des autres usagers

Nous distinguons 2 types de haltes :

- **les haltes de midi**, situés sur les aires de pique-nique à mi-chemin d'un tracé équestre
- **Les haltes de curiosité** (châteaux, sites touristiques)

Outre les haltes de « midi », où s'arrêtent les cavaliers pour manger, le CRTE a également établi des haltes de « curiosité ». L'Alsace regorge en effet de lieux à visiter en pleine nature, notamment de châteaux forts. On ne le sait pas assez, mais l'Alsace compte plus de 90 châteaux forts ! La majorité sont en ruines, mais une bonne soixantaine valent la visite !

C'est donc tout naturellement que les châteaux forts font également l'objet de haltes équestres. Le CRTE s'est mis en relation avec l' « Association des châteaux forts d'Alsace », qui a très bien accueilli le projet et qui s'inscrit dans son objectif de mise en valeur des châteaux alsaciens. D'ailleurs suite aux contacts établis avec cette association, une route équestre des châteaux forts est en cours. Celle-ci permettra aux cavaliers de découvrir les plus beaux châteaux forts d'Alsace du nord au sud, sur plus de 400 km !

Pourquoi mettre en place une halte équestre ?

- **Pour les communes** : développer l'attrait touristique du territoire auprès des randonneurs équestres (châteaux, ruines, aires de pique-nique, musées etc...)
- **Pour les restaurateurs et aubergistes** : attirer une nouvelle clientèle et sécuriser la zone de stationnement des chevaux.
- **Pour les cavaliers** : améliorer le confort et la sécurité de son cheval lors de la pause et permettre la visite de lieux touristiques
- **Pour le CRTE** : outil de promotion de la randonnée équestre auprès des cavaliers non randonneurs et des cavaliers d'autres régions.

Financement du projet

Le budget global du projet se monte à hauteur de **26 488 euros** pour l'installation d'environ **80 haltes** à terme. Le budget moyen d'une halte est d'environ 400 euros. Le projet est financé comme suit :

- 37,5% par le **CRTE Alsace** (9 933 euros)
- 32,5% par le **FEADER** (8 609 euros)
- 30% par la **Région Alsace** (7 946 euros)

Le CRTE Alsace mettra à disposition des communes les matériaux nécessaires à la mise en place de la halte équestre (rondins en bois usinés, ferrures, ancrages et visserie, plaque signalétique) sauf le béton.

Idéalement le montage et l'installation seront effectués par les services techniques de la commune lorsque c'est possible.

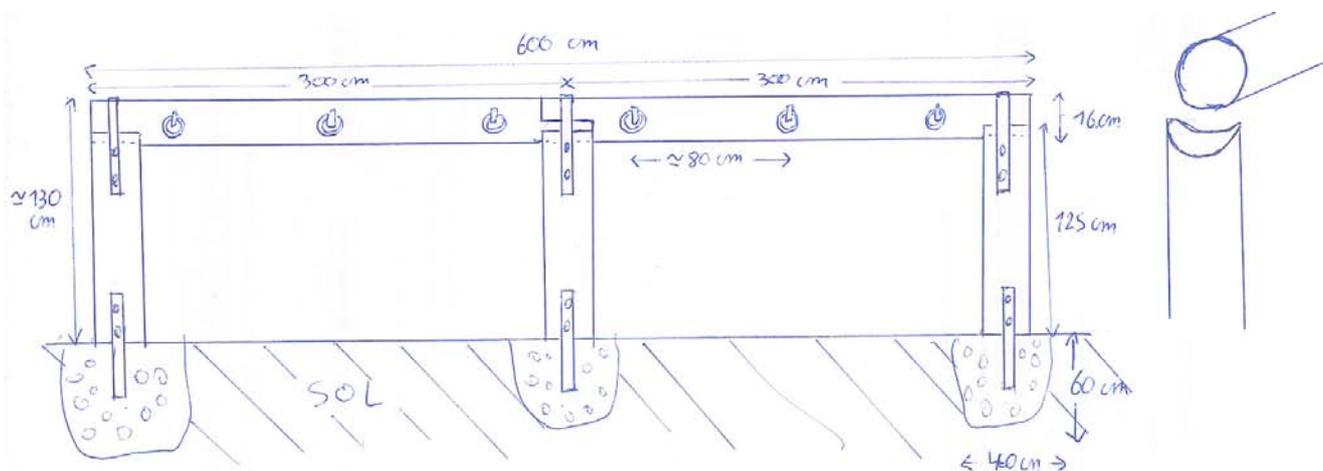
Méthodologie

- Contact du CRTE et de la commune
- Réunion sur le terrain pour déterminer l'emplacement exact de l'implantation des barres d'attache
- Accord
- Livraison des matériaux à la commune
- Installation des barres

Parlons technique !

Les barres d'attaches se composent de rondins en bois traités autoclave IV horizontaux de 3m, et de rondins verticaux de 1,25m de hauteur (fournis). En fonction de la configuration du terrain, Les barres peuvent être assemblées ou non pour former une barre d'attache de 3 à 6m de longueur. La fixation dans le sol est effectuée par scellement dans du béton (non fourni) à l'aide d'une ancre en H en acier galvanisé (fournie). La fixation des rondins entre eux est effectuée par une ferrure en U en acier galvanisé (fournie) et des tire-fond (fournis). Des anneaux d'attache seront fixés sur les rondins horizontaux (fournis).

Une documentation technique pour l'installation sera fournie aux services techniques de la commune lors de la livraison des matériaux.



Exemple de réalisation d'une halte équestre

Château de Wangenbourg – Installation par la commune



Comité Régional de Tourisme Équestre d'Alsace

Maison des Associations - 6, Route d'Ingersheim - 68000 COLMAR - Tél: 03 89 24 43 18 - www.alsaceacheval.com



Contacts au CRTE

Comité Régional de Tourisme Equestre d'Alsace

Maison des associations

6 route d'Ingersheim

68000 Colmar

Tél : 03 89 24 43 18

Votre contact « haltes équestres » :

Anne Vonthron : anne.vonthron@laposte.net – Tél : 06 73 94 82 80

Anne Vonthron

*Présidente du Comité Départemental de
Tourisme Equestre du Bas-Rhin*